

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE 30140 CORBES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Salle Micocoulier

LE 5 avril 2022

A 10 h 00' heures

Affiché le 30 mars 2022

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Vote du Compte de Gestion 2021 Comptabilité Générale M14
- Vote du Compte Administratif 2021 Comptabilité Générale M14
- Affectation du résultat Comptabilité Générale M14
- Vote des taxes
- Subventions
- Demande de fonds de concours
- Augmentation nombre d'heures secrétariat
- CINECO
- Convention école de Thoiras
- Charte Parc National des Cévennes
- Autorisation de signature du Maire pour les Marchés Publics
- Annulation délibération n° 02/2022
- *Vote du budget*

Le Maire
Monique CRESPON-LHERISSON

